

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAISARRONDISSEMENT
SAINT-OMERCANTON
LUMBRES**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-quatre
le MARDI 09 JUILLET à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 02 Juillet 2024
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2024/30

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme LAMIABLE Murielle (proc. Marie-Laurence BERQUEZ), M. BONNAIRE
Serge (proc. Joëlle DELRUE), Mme CHRISTIAENS Michèle (proc. Véronique
DESEQUELLE), Mme LEROY Martine (proc. Vincent MONBAILLY), Mme
MAGNIER Juliette (proc. Francis DUBIEZ).

M. GUILBERT Richard, M TEN Arnaud. : absents non excusés.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
PRÉCÉDENTE**

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 17 Juin 2024.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 22 voix
POUR, 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS (M. GUCHE Francis, M.
LELIEVRE Serge, Mme SCHLIECH Ingrid), le procès-verbal annexé à la présente
délibération.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 10/07/2024
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2024
et publication ou notification
du 10 JUIL. 2024

Le Maire,
Joëlle DELRUE

